

ED 544 : INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Monsieur Bély NIANGAO soutiendra sa thèse le **24 septembre 2026 à 14h00** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 Avenue Paul Alduy 66860 Perpignan Cedex**, salle **Cresem Sociétés - Bât. Y**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit public**.

TITRE DE LA THESE : De la sauvegarde du patrimoine culturel par les chefferies traditionnelles à la construction du droit du patrimoine culturel au Burkina Faso

RESUME : La thèse vise à démontrer qu'il a existé, bien avant la colonisation, des institutions politiques traditionnelles chargées de la gestion du patrimoine culturel dans les sociétés d'Afrique subsaharienne. Il s'agit des chefferies traditionnelles. Elles étaient aussi responsables de l'application des coutumes locales qui revêtent une importance capitale dans la gestion et la protection du patrimoine culturel. Les chefferies traditionnelles se sont opposées à la pénétration coloniale. Aux indépendances, elles ont été combattues, malgré leurs revendications à obtenir un statut. Dans la construction du cadre juridique de protection du patrimoine culturel, hérité en grande partie de la colonisation, les chefferies traditionnelles, les coutumes et les traditions n'ont pas été suffisamment intégrées dans le processus. Le droit du patrimoine culturel qui s'est développé, l'a été dans un contexte de marginalisation de la chefferie traditionnelle. L'émergence et l'évolution de ce droit du patrimoine culturel sont aussi fortement influencées par les instruments normatifs et les standards internationaux. Or, les instruments conventionnels au niveau africain combinés à une anthropologie juridique des droits coutumiers en Afrique subsaharienne auraient pu influencer aussi l'évolution de ce droit.

Directeurs de thèse :

Didier BAISSET, Centre de REcherches sur les Sociétés et les Environnements en Mutation - Université de Perpignan Via Domitia

Jean-François FAÜ, -

Cotutelle : OUI

Etablissement de la cotutelle : Université Senghor d'Alexandrie EGYPT (EGYPTE)

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre de REcherches sur les Sociétés et les Environnements en Mutation

Le jury sera composé de :

- M. Renaud CARRIER, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour (**Rapporteur**)
- M. Eric WENZEL, Maître de conférences, Université d'Avignon Pays de Vaucluse (**Rapporteur**)
- M. Didier BAISSET, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Christophe EUZET, Professeur, Université de Perpignan (**Examineur**)
- M. Christophe JUHEL, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)
- M. Jean-François FAU, Professeur, Université Senghor (**CoDirecteur de these**)
- M. Pierre ESPUGLAS-LABATUT, Professeur, Université de Toulouse 1 Capitole (**Examineur**)